

Quelle histoire en classe?

Simone Forster, collaboratrice scientifique à l'IRDP

Les lacustres: un mythe qui a forgé une part de l'identité nationale suisse



L'histoire suisse en librairie et à l'école

L'histoire suisse plaît aux Suisses. Trois ouvrages de vulgarisation sont devenus des best-sellers. Pourquoi cet engouement soudain pour notre histoire? Et l'école dans tout cela, quelle histoire enseigne-t-elle?

Les Suisses semblent soudain curieux de leur histoire. Tout commence en 2006 avec le succès inattendu de l'ouvrage de Joëlle Kuntz, *L'Histoire suisse en un clin d'œil*. Ce livre, destiné à raconter la Suisse aux touristes qui viennent la visiter, explique comment ce petit pays, pétri de cultures et de vécus divers, s'est construit et s'est forgé une identité. Il ne fait pas l'impasse sur les conflits et les tensions qui ont marqué l'histoire de la Suisse et met aussi en lumière les rouages de son ascension économique. La brèche ouverte, d'autres ouvrages font recette: celui de Georges Andrey *L'Histoire de la Suisse pour les Nuls* (lire interview p. 37) et celui de Grégoire Nappey *Histoire suisse* illustré par Mix et Remix.

Des mythes à la réalité

Ces ouvrages sont écrits dans un style vif et alerte qui n'est pas celui des spécialistes ou des manuels scolaires. Ils répondent sans doute à un besoin puisque les gens les achètent. C'est d'autant plus curieux qu'en général l'histoire éveille de pénibles souvenirs scolaires de mémorisation et ne séduit guère. Il semble donc que le passé proche ou lointain rattrape les Suisses et qu'ils ressentent le besoin d'y voir un peu clair. L'affaire des fonds juifs en déshérence, qui a éclaté en 1996, en est un exemple. Elle a contraint la

Suisse à faire un travail de mémoire sur son attitude durant la Seconde Guerre mondiale. Le Rapport Bergier, paru en mars 2002, a égratigné la bonne conscience helvétique et révélé les ambiguïtés d'une mémoire collective qui privilégiait l'idée de résistance et de neutralité.

De même, en 2004, le Musée national suisse, célébrant ses 150 ans, a choisi d'illustrer le thème des Lacustres afin d'expliquer la fascination des Suisses pour cette «fiction préhistorique». En effet, la découverte en 1854 de vestiges lacustres à Meilen sur les rives du lac de Zurich avait donné naissance au mythe d'une ancienne civilisation lacustre dont les Suisses seraient les héritiers. Cette découverte arrivait à point nommé; elle permettait la création d'une identité nationale alors que l'Etat fédéral, datant 1848, était encore jeune, fragile et traversé de multiples tensions politiques et religieuses. Face à la multiplicité des cultures et des identités, l'idée d'une origine commune rassurait. Très vite, l'imaginaire collectif s'est nourri de cette image bucolique de villages sur pilotis surplombant les rives des lacs. Le succès de cette fiction fondée sur les premières hypothèses des archéologues a été fulgurant. Le thème fut repris par les peintres et les poètes et abondamment traité dans les manuels scolaires. On sait aujourd'hui qu'il n'y a jamais eu de peuple lacustre et qu'il s'agit d'un véritable mythe national. Ces exemples montrent que les peuples inventent souvent leur histoire ou tout au moins la façonnent à leur gré. L'histoire «classique» scolaire démarra à la fin du XIXe siècle avec la naissance des Etats-nations. Elle avait la tâche de développer le sentiment d'appartenir à un pays distinct des autres par sa culture et son génie propre.

Les querelles des historiens

L'Histoire de la Suisse pour les Nuls provoque des réactions contrastées chez les historiens. Certains saluent l'ouvrage pour sa clarté et sa cohérence, d'autres lui reprochent de mettre un trop grand accent sur l'histoire politique événementielle au détriment de certains aspects économiques et sociaux. Cette critique révèle la division des historiens entre les adeptes d'une stricte chronologie politique et ceux qui privilégient l'histoire globale, la *world history*, qui permet les comparaisons (lire l'interview de Pierre-Philippe Bugnard, p. 33). L'histoire dite politique avec sa chronologie, ses grands personnages et son insertion dans les frontières des Etats-nations est celle de la tradition, mais, au fil du temps, cette approche qui écarte d'autres aspects importants de la vie des sociétés est apparue comme étant réductrice et sclérosée. L'histoire économique et sociale, qui prend son essor dès les années 1970, est à la fois proche de la vie des gens et ouverte sur les autres civilisations et sur les grands courants des échanges. Dans cette perspective, l'histoire politique n'est que la trame sur laquelle se déroulent les événements. Elle n'explique rien.

L'histoire qui tente de tout raconter n'est toutefois pas vraiment nouvelle. En 1935, l'historien jurassien

Paul-Otto Bessire écrit «l'histoire sera intégrale ou elle ne sera pas. (...) Le meilleur manuel scolaire sera celui qui, plaçant l'histoire de la Suisse au premier plan, lui donnera, comme décor ou comme cadre, l'histoire générale ou universelle.» Il évoque l'ouvrage sur la Renaissance de l'historien bâlois Jakob Burkhart (1818-1897). Publié en 1860, ce livre fait date car il est, semble-t-il, le premier à décrire une période historique dans son intégralité. Il étudie certes la peinture, la sculpture et l'architecture mais aussi les institutions sociales, les échanges et la vie quotidienne. Jakob Burkhart, tant dans ses écrits que dans les cours qu'il donne à l'Université de Bâle, s'attache à comprendre la psychologie des hommes du passé en étudiant tous les aspects de leur culture. Pour lui, le but de l'histoire n'est pas de cumuler les événements et de les classer dans une rigoureuse chronologie mais de nous instruire sur l'homme. Le travail de l'historien consiste à définir la *Kulturgeschichte* soit «l'attitude des hommes d'une certaine époque devant le monde». S'agissant de l'enseignement de l'histoire nationale, il est d'avis qu'il ne faut pas la traiter sans référence au contexte mondial et qu'il faut à tout prix éviter d'en faire un *Sonderfall*: «La véritable histoire nationale est celle qui met la patrie en parallèle et en liaison avec l'histoire universelle et ses lois, comme une partie d'un grand tout, éclairée des mêmes étoiles qui ont répandu leur lumière sur d'autres temps et sur d'autres peuples.» Cette réflexion décrit parfaitement l'approche des plans d'études actuels.

Les cantons en font à leur guise

L'histoire universelle, attentive aux autres civilisations, est celle qui est enseignée à l'école obligatoire et dans les lycées. Il est clair qu'une approche si vaste paraît désordonnée, touffue, et qu'elle engendre de sérieuses lacunes chronologiques. De nombreux élèves n'associent en effet pas 1848 avec la naissance de l'Etat fédéral. Cette ignorance est certes inexcusable mais elle n'est pas nouvelle si l'on en croit les remarques des experts qui faisaient passer les tests aux jeunes recrues à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

Le programme CIRCE III de 1986 pour les degrés 7, 8 et 9 (soit de 12 à 15 ans), qui a encore cours en Suisse latine, va de la préhistoire à la division actuelle du monde entre le Nord et le Sud. Divers thèmes d'études sont proposés: échanges et monnaie, habitat, esclavage et traite, imprimerie et diffusion des idées, islam et temps modernes, etc. Les enseignants ne peuvent pas traiter tout le programme. Ils font des choix. Certains élèves feront donc peu ou pas d'histoire suisse; d'autres – ils sont plutôt rares – en feront beaucoup. De plus, l'histoire est une branche secondaire et elle n'a guère de poids durant la scolarité obligatoire.

L'histoire suisse fait recette auprès du grand public mais elle n'est pas très prisée des enseignants car elle est multiple, complexe, et se décline en 26 identités cantonales. Il est aussi difficile de trouver les éclairages pertinents sur l'intégration de la Suisse dans l'histoire européenne et sur l'originalité de sa



© Philippe Martin

Certains élèves feront peu ou pas d'histoire suisse, d'autres en feront beaucoup

construction. Comme il n'existe pas de manuel spécifique qui traite de ces thèmes, les enseignants doivent constituer leur propre documentation. Ils puisent sur Internet, photocopient des documents, etc.

Les pratiques d'enseignement de l'histoire sont donc multiples et éclatées. Chaque canton a ses dotations horaires. Ainsi, jusqu'en 6^e année, les élèves tessinois font trois fois plus d'histoire (trois périodes de 45 minutes par semaine) que ceux des autres cantons latins (une période). L'histoire est intégrée à la «Connaissance de l'environnement» et devient une discipline à part entière entre la 3^e année (Jura) et la 6^e année. A l'école secondaire, la bigarrure est plus grande encore car le nombre d'heures dépend souvent des sections (prégymnasiale, préprofessionnelle, pratique, etc.) sauf dans les cantons du Jura et du Tessin où tous les élèves suivent les mêmes cours. Dans le secondaire supérieur, c'est-à-dire dans les lycées et gymnases, les professeurs ont en principe toute liberté de choisir les thèmes et les époques qu'ils veulent traiter.

Une grande diversité de moyens d'enseignement

Les cantons décident de leurs moyens d'enseignement. Certains les fabriquent sur mesure comme le canton de Fribourg. Celui-ci édite en 1997 un manuel pour les élèves de 11-12 ans qui fait date car il privilégie une approche régionale. Les enfants partent de leur vécu pour remonter le fil du temps. Ils traitent de différents thèmes: ville, campagne, vie économique, religieuse, etc. A l'inverse, les cantons de Neuchâtel et du Valais reprennent des manuels français et ajoutent quelques petits dossiers sur la Suisse. Le livre neuchâtelois sur l'Antiquité pour les élèves de 11 ans a d'ailleurs provoqué en 2005 la colère des spécialistes qui ont repéré nombre d'erreurs dans les pages helvétiques confiées à des enseignants. Un erratum est désormais joint à l'ouvrage. De nombreux cantons publient des dossiers sur divers thèmes: l'Escalade, les conclusions du rapport Bergier, le goulag, les femmes en Valais au XIX^e siècle, la donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle, etc.

Dernièrement, en Suisse comme en Europe, les nouveaux manuels éveillent la suspicion. Ainsi en 2006, à Zurich, la publication d'un livre sur la Seconde Guerre mondiale (*Hinschaun und Nachfragen*) destiné aux gymnasiens a soulevé une vive polémique. On lui a reproché son manque d'objectivité car il faisait la part trop belle aux travaux de la commission Bergier. Ce manuel était le premier du genre en Suisse. Depuis, la bataille s'est calmée mais les cantons qui publient des moyens d'enseignement sur ce sujet prennent mille précautions.

Un nouveau plan d'études romand

La Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) envisage d'harmoniser l'enseignement de l'histoire. Ce n'est pas une de ses priorités car d'autres questions, comme celle de l'enseignement des langues, sont plus urgentes. Toutefois, elle dessine les

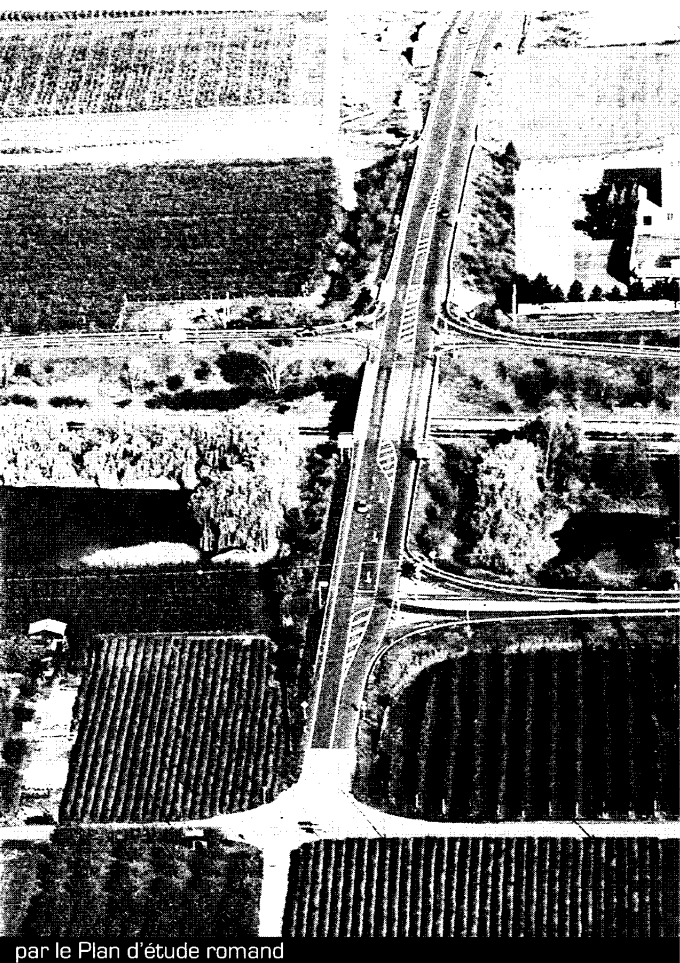


L'histoire vue depuis l'évolution de l'agriculture: un thème proposé

contours de la discipline dans le nouveau plan d'études romand pour la scolarité obligatoire (PER) qui doit remplacer CIRCE. L'approche pédagogique est demeurée la même: une réflexion sur divers thèmes à travers les époques.

Le projet du nouveau plan d'études (PER) répond à l'exigence d'harmonisation découlant du nouvel article constitutionnel sur l'éducation (article 62, al. 4) et reprend les découpages interdisciplinaires du Concordat HarmoS de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). L'histoire y est traitée dans les «Sciences de l'homme et de la société» dont les «visées prioritaires» sont de «découvrir des cultures et des modes de pensées différents à travers l'espace et le temps (...)» et de «développer des compétences civiques et culturelles qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable par la compréhension de la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu, à différents moments». Les objectifs ne manquent donc pas d'ambition.

On y lit encore que le «propos de l'histoire est d'étudier la manière dont les individus, à différentes époques et dans différents contextes, ont vécu collectivement, se sont organisés en société, ont géré leurs conflits, et la diversité de leurs points de vue et intérêts



pertinence. On peut donc dire que les objectifs sont que les enfants apprennent à travailler comme des historiens... en herbe évidemment.

L'histoire à l'heure de l'Europe

Les options didactiques du projet du PER s'inscrivent dans un vaste mouvement qui traverse les pays européens. En France, les nouveaux programmes (2007) signalent que les élèves de 6 à 8 ans partent de leur expérience immédiate pour remonter dans le temps et prendre conscience de «l'existence d'autres époques». Les enfants pénètrent véritablement dans l'histoire vers l'âge de 9 ans. Ils apprennent à construire le temps historique et s'initient aussi au «déroulement chronologique, jalonné par des dates significatives». Ils doivent aussi saisir la spécificité de l'histoire, «cette connaissance par traces» qui se fonde sur l'étude des sources et des documents. Le programme de l'école primaire est découpé en grandes périodes (de la préhistoire au XXe siècle) et «un document d'application précise les dates importantes, les personnages, le vocabulaire de base, les sources et documents utilisables, en distinguant ce qui est indispensable et ce qui est laissé à l'appréciation du maître». En Allemagne, les élèves dès l'âge de 8 ans suivent des cours de sciences humaines (*Heimat und Sachunterricht*) qui regroupent la géographie, l'histoire et la physique. Ils n'étudient l'histoire en tant que discipline que lorsqu'ils ont 11 ans. Chaque Land fixe ses programmes, ses horaires et édite ses manuels.

Fait extraordinaire: la France et l'Allemagne sont parvenues à éditer deux manuels d'histoire de contenu identique pour les jeunes du Secondaire II, les lycéens et les élèves des filières professionnelles. Le second volume, sorti en avril 2008, couvre la période du Congrès de Vienne (1815) à 1945. Douze historiens français et allemands y ont travaillé. Les débats ont certes été passionnés mais ce regard binational sur les grands déchirements de l'Europe et du monde est un signe manifeste de réconciliation. De plus, il fallait trouver un consensus pédagogique, car les méthodes d'enseignement diffèrent entre les deux pays. Finalement, l'ouvrage fait la part belle aux exigences allemandes soit à l'interprétation personnelle des faits. Traditionnellement, la France privilégie plutôt le récit. Cette coopération culturelle unique au monde a été lancée en 2003 à la suite d'une demande adressée par le Parlement des jeunes à Gerhard Schröder et à Jacques Chirac. Le premier tome consacré à l'après 1945 s'est vendu à 90 000 exemplaires. Un troisième volume sur l'avant 1814 est prévu pour 2009. ●

(...). Il permet ainsi d'interroger les rapports qui existent entre le passé et le présent, et par là, d'envisager le futur. L'enseignement de l'histoire doit favoriser une approche plurielle, basée sur des problématiques susceptibles de susciter un débat plutôt que sur un récit unique, linéaire et fermé.» L'option est claire mais la chronologie n'est pas oubliée pour autant. En effet, au terme de leur scolarité, les élèves doivent être capables de nommer «les grandes périodes de l'histoire», de mettre «en relation des personnages, des lieux et des événements repères».

L'histoire commence en 3e année et suit le déroulement des époques: la préhistoire et l'antiquité (3e et 4e année), le Moyen Age, les temps modernes et l'époque contemporaine (5e et 6e année). Le PER propose des thèmes de questionnement par période: agriculture et alimentation, modes de vie, religion, urbanisation, transports, écriture et connaissances, migrations et droits humains, par exemple. Les élèves doivent comparer les manières dont ont été traitées ces questions à diverses époques et mettre en lumière les «changements et les permanences». «Qu'est-ce qui a changé? Qu'est-ce qui est resté?» Ils ont aussi à réfléchir aux «mythes et réalités». Par exemple: Charlemagne a-t-il vraiment inventé l'école? Ils doivent aussi apprendre à comparer les sources et à réfléchir à leur

Georges Andrey (2007) *Histoire de la Suisse pour les Nuls*. Editions First: Paris
Joëlle Kuntz (2006) *Histoire suisse en un clin d'œil*. Editions Zoé: Carouge
Grégoire Nappey (2007) *Histoire suisse*. Editions LEP: Le Mont-sur-Lausanne
P.-O. Bessière (1935) *L'histoire, sa valeur éducative et son enseignement*. In
Annuaire de l'instruction publique en Suisse. Editions Payot: Lausanne

Références